



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

N° consécutif
5865
N° de dossier
X1 102 012

Assemblée dûment convoquée 2014 09 23
Année Mois Jour

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la priorité qu'accorde Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à sa quête d'autonomie financière et au développement économique;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, lors de sa réunion du 4 septembre 2013, a décidé de réactiver le processus de désignation des terres afin d'être en mesure de développer le parc industriel et le pôle commercial;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, lors de sa réunion du 16 juin 2014, a accepté l'échéancier proposé du 8 décembre 2014 pour la tenue du référendum sur la désignation des terres;

CONSIDÉRANT QUE les terres visées par cette désignation sont les lots : 25-4-1, 25-4-2, 25-4-3, 25-4-4, 25-4-6, 25-4-7, 25-4-8, 25-6 (rue), 25-7 (rue) et 25-8 du Rang C, tel que montré au plan C.L.S.R.99389, 26 RE et 27 RE du Rang C, tel que montré au plan C.L.S.R.69383, (secteur parc industriel). Ainsi que, le lot 87 du Rang A, tel que montré au plan C.L.S.R.97861 (secteur Pôle commercial);

CONSIDÉRANT QUE la durée de la désignation est pour une période de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans;

CONSIDÉRANT QUE les terres seront notamment utilisées à des fins industrielles, commerciales et professionnelles;

IL EST RÉSOLU de demander à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AANDC) de tenir un référendum en vertu du Règlement sur les référendums des Indiens le 8 décembre 2014, de 9 h à 20 h, à la Salle Kateri et d'accomplir toutes autres tâches reliées au référendum;

Proposée par M. Jonathan Germain
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité


Le quorum
est fixé à
4

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
ALGONQUIN
GREFFIER


Patrick Courtois, conseiller

Gilbert Dominique, chef


Marjolaine Étienne, vice-chef
aux Affaires extérieures


Jonathan Germain, conseiller


Stéphane Germain, vice-chef
aux Relations communautaires

Julie Rousseau, conseillère


Charles-Édouard Verreault, conseiller



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

N° consécutif

5865

N° de dossier

X1 102 012

Assemblée dûment convoquée

2014
Année

09
Mois

23
Jour

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AANDC) de procéder à la nomination d'un président d'élection.

RÉSOLUTION

1671, rue Oulatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Télécopieur : 418 275-6212
gpm@mashteuiatsh.ca
www.mashteuiatsh.ca

Page 2 de 2

Proposée par M. Jonathan Germain
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité

Le quorum
est fixé à
4



Gilbert Dominique, chef

Patrick Courtois, conseiller

Marjolaine Étienne, vice-chef
aux Affaires extérieures

Jonathan Germain, conseiller

Stéphane Germain, vice-chef
aux Relations communautaires

Julie Rousseau, conseillère

Charles-Édouard Verreault, conseiller